

Conditions générales d'adhésion et d'utilisation

Au 30/09/2019

Les conditions générales de ventes ci-après précisent les dispositions qui régissent les relations entre le GIE Skiogrande.com et chacun des adhérents et bénéficiaires de l'offre Skiogrande.com

1. Définitions

Adhésion : désigne la souscription annuelle à Skiogrande.com.

Adhérent : désigne une personne physique majeure et capable, qui souscrit à Skiogrande.com.

Bénéficiaire : désigne la personne porteuse d'une carte et bénéficiant de l'offre Skiogrande.com.

Carte : désigne la carte Skiogrande.com, support physique sous format carte à puce RFID, nominative, personnelle et inaccessibles, permettant l'accès aux remontées mécaniques du réseau.

Consommation : nombre de journées skieurs consommées par les bénéficiaires sur une période donnée.

Compte adhérent : désigne le compte regroupant l'ensemble des bénéficiaires rattachés à l'adhérent accessible sur le site internet et lui permettant d'accéder, après s'être identifié, à toutes les informations relatives à ses adhésions, aux consommations des bénéficiaires du compte, aux services, à ses factures et à ses données personnelles.

Domaine : désigne le périmètre skiable correspondant à un titre de transport.

Exploitant : société d'exploitation des remontées mécaniques des domaines skiables du réseau visées à l'article 4.

Réseau : ensemble des domaines skiables des exploitants membre du GIE Skiogrande.com accessibles aux bénéficiaires.

Site internet : désigne le site internet www.skiogrande.com.

Service client : désigne le service d'information et d'assistance mis à la disposition des adhérents et bénéficiaires par le GIE Skiogrande.com dans les conditions définies sur le site internet.

Services : désigne les services complémentaires proposés par le GIE Skiogrande.com tels que décrits sur le site internet et détaillés le cas échéant, dans les conditions particulières relatives aux services.

2. Description de Skiogrande.com

Skiogrande.com est un outil de commercialisation du produit « ski à la journée » destiné à la clientèle de proximité. Skiogrande.com permet aux bénéficiaires d'accéder facilement, rapidement et de manière aléatoire par un système dit « main libre » à des tarifs journées Skiogrande.com, aux domaines skiables du réseau tel que visés ci-dessous. La souscription à Skiogrande.com entraîne l'achat d'une carte permettant aux bénéficiaires de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques du réseau.

L'adhérent souscrit au paiement à la consommation. Dans le cadre du paiement à la consommation, les bénéficiaires accéderont de manière illimitée pendant la durée de l'adhésion et dans la limite des jours d'ouverture aux domaines skiables du réseau, et l'adhérent bénéficiera d'une facturation hebdomadaire du montant des consommations des bénéficiaires de son compte adhérent.

3. Société émettrice

La carte Skiogrande.com est émise par le Groupement d'Intérêt Economique Skiogrande.com immatriculée sous le numéro 518 406 137 (RCS CHAMBERY), domiciliée à la

SOREMET, Front de neige, 73300 FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE,

ci-après « GIE Skiogrande.com ».

4. Domaines skiables membres du groupement

La carte Skiogrande.com permet la libre circulation sur les Domaines Skiables, membres du Groupement, pour le compte desquels le GIE Skiogrande.com commercialise les titres de transports en son nom dont la liste est la suivante :

1. **Domaine skiable « Le Grand Domaine » : St François Longchamp/Valmorel**
2. **Domaine skiable « Haute Maurienne Vanoise » : Bonneval/ Aussois / La Norma / Val Cenis/Val Fréjus**
3. **Domaine skiable « Les Sybelles » : La Toussuire/Le Corbier/ St Sorlin d'Arves/St Jean d'Arves/ St Colomban des Villards**
4. **Domaine Skiable « Galibier- Thabor » : Valloire/Valmeinier**
5. **Domaine skiable « Orelle – Val Thorens » : Orelle/Val Thorens**
6. **Domaine Skiable : Albiez Montrond**
7. **Domaine Skiable Les Karellis**

4. Adhésion

La carte est proposée par le GIE Skiogrande.com sur son site internet. Les adhésions sont souscrites en ligne par l'adhérent pour le compte d'un bénéficiaire, l'adhérent pouvant être lui-même bénéficiaire.

L'adhérent peut souscrire plusieurs adhésions pour le compte de plusieurs bénéficiaires dans la limite de 8 adhésions. En souscrivant à l'adhésion, l'adhérent déclare accepter les présentes conditions générales ainsi que les conditions générales d'utilisation des remontées mécaniques des exploitants du réseau.

Le GIE Skiogrande.com est libre de refuser la demande d'adhésion pour un motif légitime, tel que l'insolvabilité notoire ou la résiliation d'une précédente adhésion pour fraude ou défaut de paiement. L'adhérent est invité à conserver une copie de sa confirmation de commande ainsi qu'un exemplaire des présentes conditions générales (sous format électronique ou impression papier). Après validation des adhésions et de leur paiement, le GIE Skiogrande.com adressera à l'adhérent un courrier électronique (e-mail) de bienvenue l'informant de la mise à disposition de sa facture sur son espace dédié et de la date d'envoi par courrier de(s) la carte(s).

En application de l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, l'adhérent dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de l'acceptation de l'offre Skiogrande.com pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au GIE Skiogrande.com (service client). Lorsque le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Si l'adhérent dispose de(s) la carte(s) pendant ce délai, il s'engage, à la(les) renvoyer, à ses frais, par courrier recommandé avec avis de réception au GIE Skiogrande.com (service client). Si l'adhérent exerce son droit de

rétractation dans les conditions ci-dessus mentionnées, il peut, le cas échéant, demander le remboursement de(s) adhésion(s) déjà payées. Le remboursement sera effectué à l'adhérent dans un délai 30 jours suivant la date de réception de la rétractation. Dans l'hypothèse où l'un des bénéficiaires du compte adhérent consommerait des journées skieurs avant l'expiration du délai précité, l'adhérent ne pourra plus exercer son droit de rétractation sur l'adhésion concernée conformément aux dispositions de l'article L. 121-20-2 du Code de la Consommation.

5. Durée de validité de l'adhésion

L'Adhésion est souscrite pour une période courant du 1er novembre de l'année n au 31 octobre de l'année n+1, quelle que soit la date de souscription. L'adhésion se renouvelle par tacite reconduction aux conditions tarifaires en vigueur au jour du renouvellement. L'Adhérent sera informé par courrier et/ou email 1 mois au moins avant la date d'expiration de son adhésion, des conditions applicables au renouvellement, s'il le souhaite par lettre recommandée AR, cachet de la poste faisant foi. A défaut de manifestation expresse de sa part, l'adhésion sera automatiquement reconduite pour une période de 12 mois courant à partir du 1er novembre de chaque année. Le montant du renouvellement de l'adhésion est exigible à compter du 1er novembre de chaque année.

6. Tarifs et modalités de paiement

6.1 Tarifs

Chaque carte Skiogrande.com délivrée donnera lieu au paiement du montant de 7 €. Les tarifs journées Skiogrande.com des remontées mécaniques des domaines skiables sont fixés par chacun des exploitants du réseau et sont facturés à l'adhérent selon les conditions tarifaires en vigueur à la date de consommation. Le paiement à la consommation donnera lieu au paiement du montant de 7 €. Dans le cadre du paiement à la consommation, l'adhérent est informé que le déclenchement d'un tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques d'un domaine par un bénéficiaire, donnera lieu à la facturation du tarif journée Skiogrande.com dudit domaine, quel que soit le nombre de passages effectués pendant la journée facturée. Les tarifs journées Skiogrande.com des remontées mécaniques des domaines sont publiés sur le site internet. Ces tarifs ne sont pas contractuels et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Tous les prix sont toutes taxes comprises et en euros.

6.2 Modalités de paiement

Le montant de la carte, des journées consommées, du paiement à la consommation, sont payés par carte bancaire. Lors de l'adhésion, l'adhérent communique les numéros et la date de validité de sa carte bancaire (la saisie est effectuée sur un site sécurisé). Cet ordre de paiement par carte bancaire est donné par l'adhérent pour l'ensemble des paiements à effectuer dans le cadre de la souscription à Skiogrande.com, de son utilisation et des services. Les informations seront donc conservées pendant la durée de l'abonnement par le GIE Skiogrande.com pour les besoins de paiement. Les sommes dues sont exigibles à la date indiquée sur la facture.

6.3 Facturation dans le cadre du paiement à la consommation

Tous les jours le relevé des consommations réalisées par les bénéficiaires du compte adhérent seront remontés. La facturation sera alors établie par le GIE Skiogrande.com quotidiennement : en cas de délai d'obtention des consommations, la facturation sera réalisée au maximum une fois par semaine, dernier jour du mois inclus, sur la base du tarif journée Skiogrande.com en vigueur applicable sur le domaine concerné, quel que soit le nombre de passages et que le bénéficiaire ait skié sur tout ou partie du domaine.

Le relevé des consommations précise, pour chaque bénéficiaire du compte adhérent et chaque domaine la date de passage et le montant correspondant. Sur la base du relevé des consommations, le GIE Skiogrande.com facture la carte bancaire de l'adhérent des sommes dues par ce dernier au titre des consommations de chacun des bénéficiaires du compte adhérent et, le cas échéant, de toutes sommes dues par l'adhérent dans le cadre de son adhésion selon la fréquence définie en au début de l'article 6.3. La facture ne vaut pas solde de tout compte pour les passages effectués sur les remontées mécaniques des domaines par les bénéficiaires pendant la période considérée. Toute consommation omise sur le relevé sera facturée ultérieurement. L'adhérent pourra visualiser à partir de son compte adhérent l'ensemble de ses factures. Le montant de la facture est prélevé sur la carte bancaire de l'adhérent le mercredi de la semaine suivante suivant la période de facturation, sans que cette date puisse être opposable, ni contractuelle.

6.4 Défaut de paiement

En cas de rejet de paiement de la facture, le GIE Skiogrande.com pourra émettre un nouveau prélèvement en fonction du motif de rejet de paiement. Le cas échéant, elle mettra en demeure l'adhérent par courrier électronique ou postal de payer les sommes dues. Des pénalités de retard, égales au taux d'intérêt légal en vigueur à la date de la facture seront exigibles à compter du jour du défaut de paiement. Ces pénalités s'ajoutent au paiement du principal. Tout défaut de paiement entraînera de plein droit et sans notification préalable, la suspension de la (les) carte(s) du compte adhérent jusqu'à complet paiement des sommes dues. Par ailleurs, et à défaut pour l'adhérent de régler les sommes dues dans un délai de 4 jours suivant la mise en demeure, et sans contestation sérieuse des sommes facturées que l'adhérent principal porterait à la connaissance du GIE Skiogrande.com, la résiliation de (des) l'adhésion(s) du compte adhérent est prononcée de plein droit et sans nouvel avis. Toutes les consommations non encore facturées deviennent immédiatement exigibles. Les frais forfaitaires de recouvrement sont à la charge de l'adhérent.

6. Conditions d'utilisation de la carte

La carte est non remboursable et non échangeable et valable pour une période courant du 1er novembre au 30 juin de la saison en cours et non réutilisable lors des saisons suivantes sauf renouvellement. La carte demeure propriété exclusive de l'adhérent. La carte donne droit, durant sa période de validité au profit du bénéficiaire à une circulation libre et illimitée sur les remontées mécaniques des domaines skiables du réseau. Le bénéficiaire doit être porteur de sa carte durant tout le trajet effectué sur les remontées mécaniques, de l'aire de départ, à l'aire d'arrivée. L'accès est accordé exclusivement sur détection de la carte aux bornes d'accès et selon les périodes et horaires d'ouverture respectifs des remontées mécaniques des domaines skiables du réseau. En cas de non présentation de la carte aux tourniquets des bornes d'accès, l'accès aux remontées mécaniques sera refusé. Pour toute demande de remboursement des titres de transports l'adhérent devra se référer aux CGV de chaque domaine / du domaine concerné. En aucun cas, l'exploitant et/ou le GIE Skiogrande.com ne pourront être tenus au remboursement ultérieur de l'achat de titres de transports effectué par l'adhérent et/ou le bénéficiaire résultant d'un oubli, d'une perte ou d'un vol (domaines fermés pour cause de météo). Des contrôles pourront être effectués afin de vérifier le respect de l'utilisation personnelle de la carte. Le non-respect du caractère personnel de la carte entraînera sa confiscation immédiate et la résiliation de l'adhésion.

Dans le cadre du paiement à la consommation, le bénéficiaire ne pourra consommer plus de 3 journées à tarif réduit sur une période de 6 jours consécutifs et ce, sur la même station. Au-delà de 3 jours sur une période de 6 jours consécutifs, le bénéficiaire pourra continuer à utiliser la carte mais la tarification Skiogrande.com ne sera plus applicable. Le GIE Skiogrande.com facturera donc l'adhérent au plein tarif journée de l'exploitant. L'utilisation de Skiogrande.com n'est pas recommandée pour une clientèle séjour.

7. Modification de l'identification de l'adhérent et/ou du bénéficiaire

En cas de changement d'adresse postale, d'adresse de messagerie électronique (e-mail), de carte bancaire ou de renouvellement de carte bancaire, l'adhérent s'engage à notifier au service client la modification intervenue dans un délai maximum de 5 jours suivant ledit changement. La modification prendra effet au maximum 8 jours après réception de la notification, par le service clients, des modifications intervenues. La modification sera à effet immédiat lorsque les modifications seront faites directement sur le site internet ou par téléphone. Le non-respect des dispositions qui précèdent ou la révocation par l'adhérent de l'autorisation de paiement par carte bancaire entraîne de plein droit la résiliation de (des) l'adhésion(s) du compte adhérent.

8. Programme Fidélité

Les stations membres du groupement participent à un programme de fidélité auprès duquel il est possible de gagner des journées de ski gratuites (80 points = 1 journée Gratuite). Pour bénéficier des avantages Programme Fidélité un Code d'accès personnel est fourni à l'adhérent et lui permet de s'identifier. Le programme de fidélité est conçu pour récompenser les adhérents qui skient fréquemment dans l'une ou l'autre des stations du GIE

8.1 Dans le cas où il serait mis fin au programme de fidélité, le GIE SKIOGRANDE fera son possible pour en informer les adhérents au préalable.

8.2 Les stations membres du GIE SKIOGRANDE s'engagent à assurer les avantages (gratuités) pour les adhérents de SKIOGRANDE dans la mesure où elles sont capables d'assurer le service (enneigement suffisant, conditions techniques et de sécurité assurées)

8.3 Les offres du programme de Fidélité doivent être utilisées sur une période de 2 saisons maximum (saison en cours et saison suivante). Il appartient à l'adhérent de vérifier la période de validité de son programme Fidélité. Le GIE SKIOGRANDE s'autorise le droit de supprimer le programme Fidélité de l'adhérent en fin de période si aucune utilisation n'en a été faite.

8.3 L'adhérent ne peut posséder qu'une seule carte à son nom. En cas de doublon, le compte possédant le moins d'offres sera reporté sur le compte en possédant le plus.

8.4 En adhérant au Programme Fidélité, l'adhérent s'engage à fournir au GIE SKIOGRANDE une adresse postale et mail afin de recevoir la communication en référence au Programme Fidélité. En cas de changement d'adresse, l'adhérent avertira le GIE SKIOGRANDE par écrit ou via le site internet de SKIOGRANDE. L'adhérent sera seul responsable de toute information erronée, incomplète ou périmée.

8.5 L'adhérent devra fournir sur demande la preuve de son identité dans le cadre d'offres de journées Gratuites. Tout défaut de réponse à cette demande dans un délai de 30 jours entraînera automatiquement la suspension ou la résiliation de son adhésion au GIE SKIOGRANDE.

8.6 Aucun avantage ou report ne sera octroyé en cas de journées gratuites octroyées et non utilisées

8.7 En cas de perte ou de vol de la Carte d'adhérent ou si celle-ci est endommagée, l'adhérent devra en informer immédiatement le GIE SKIOGRANDE.

8.8 La vente, l'achat, la revente, le troc ou l'échange des avantages du Programme Fidélité ou d'une partie de celui-ci sont interdits. Les avantages du programme fidélité ne peuvent être en aucun cas convertis en argent. En cas de fraude avérée, l'adhérent s'expose à une annulation définitive de son compte et à l'exclusion définitive du programme SKIOGRANDE.

9. Perte ou vol de la carte

En cas de perte ou de vol de la carte d'un bénéficiaire, l'adhérent ou le bénéficiaire devra en informer dans les meilleurs délais le service client, par téléphone ou via le site internet (rubrique contact). De même, l'adhérent ou le bénéficiaire pourra déclarer la perte ou le vol dans l'un des points de ventes des exploitants du réseau. La carte sera alors invalidée et ne pourra plus être utilisée. Un courrier électronique (e-mail) sera adressé à l'adhérent et au bénéficiaire pour l'informer du blocage de la carte. Pour toute nouvelle émission d'une carte, l'adhérent devra impérativement en faire la demande au service client ou la commander directement sur le site internet via son compte adhérent. Il sera précisé à l'adhérent des frais de dossier (selon tarif en vigueur) qui seront facturés et réglés par ce dernier par carte bancaire à titre de participation aux frais de remplacement lors de cette commande. Le GIE Skiogrande.com adressera la nouvelle carte à l'adhérent, par courrier dans les meilleurs délais.

10. Carte défectueuse

En cas de dysfonctionnement ou de défaillance technique de la carte, le GIE Skiogrande.com procédera, dans les meilleurs délais, sans frais, au remplacement de la carte défectueuse contre et à compter de la restitution de cette dernière. Toutefois, et si après vérification, la défectuosité de la carte est imputable au bénéficiaire (mauvaise utilisation), le GIE Skiogrande.com facturera à l'adhérent le coût de remplacement de la carte défectueuse sur la base d'une indemnité forfaitaire au tarif en vigueur. Le remplacement de la carte défectueuse peut être effectué auprès du service client. La carte défectueuse devra être retournée au GIE Skiogrande.com par courrier recommandé.

11. Service client

Pour toutes questions d'ordre commercial et/ou technique, le service client peut être contacté :

- par téléphone au 04 76 33 91 91
- par le biais du site internet, rubrique contact, email : contact@skiogrande.com
- par courrier à l'adresse suivante : Adresse Commerciale: Skiogrande.com 2 rue de la viscosse 38130 Echirolles
- par courrier à l'adresse suivante : Adresse Commerciale: Skiogrande.com 2 rue de la viscosse 38130 Echirolles
Adresse Siege: GIE Skiogrande.com SA Soremet 73300 La Toussuire.

12. Résiliation à l'initiative de l'adhérent

L'adhérent peut demander à tout moment la résiliation unilatérale de son adhésion auprès du service clients par email (contact@skiogrande.com) ou par courrier recommandé avec avis de réception. L'adhérent devra rappeler les références de son contrat : coordonnées, numéro de compte adhérent et numéro de la (des) carte(s) résiliée(s).

A réception de la demande de résiliation, le GIE Skiogrande.com adressera un courrier électronique de confirmation de résiliation (il est recommandé d'en conserver une copie) et invalidera la (les) carte(s) du compte adhérent et les bénéficiaires du compte adhérent ne pourront plus bénéficier des avantages de(s) la carte(s), sauf à souscrire une nouvelle adhésion.

La résiliation prendra effet à la date indiquée par l'adhérent lors de la notification, et au plus tôt ou à défaut d'indication de date, deux jours ouvrés à compter de la réception de ladite notification. La résiliation de l'adhésion sur l'initiative de l'adhérent n'ouvre droit ni au remboursement de l'adhésion, ni à indemnisation. Une confirmation sera envoyée par courrier électronique à l'adhérent. Les consommations antérieures à la date de résiliation effective telle que définie ci-dessus, sont dues par l'adhérent.

13. Résiliation à l'initiative du GIE Skiogrande.com

Le GIE Skiogrande.com se réserve expressément le droit de procéder à la résiliation de plein droit de l' (des) adhésion(s) avant son échéance et d'annuler la (les) carte(s), en cas de non-respect par l'adhérent et/ou l'un des bénéficiaires du compte adhérent de l'une quelconque des obligations mises à leur charge au terme des présentes conditions générales, notamment en cas de défaut de paiement, d'utilisation frauduleuse (non-respect du caractère nominatif et personnel de la carte), de déclarations frauduleuses ou falsification, de violation des dispositions des présentes conditions générales et des conditions générales d'utilisation des domaines, de comportement contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, et ce, sans que l'adhérent ne puisse prétendre à un quelconque remboursement même partiel. Le GIE Skiogrande.com se réserve le droit de refuser toute nouvelle adhésion à un adhérent dont l'adhésion a déjà fait l'objet d'une résiliation sur l'initiative du GIE Skiogrande.com.

14. Effets de la résiliation

En cas de résiliation, quel qu'en soit le motif, le GIE Skiogrande.com facture les sommes non réglées dues au titre de l'adhésion, consommations incluses. A ces sommes s'ajoutent, le cas échéant, les pénalités et indemnités prévues à l'article 7.

15. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès du service client dans les 15 jours suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation.

16. Informatique et libertés

Les informations recueillies par le GIE Skiogrande.com lors de la souscription de l'adhérent ont un caractère obligatoire et sont indispensables à la délivrance de la carte. Si une ou plusieurs informations sont manquantes, la délivrance de la carte ne pourra intervenir.

En acceptant de communiquer au GIE Skiogrande des données personnelles, l'adhérent accepte que celles-ci soient traitées par lui pour les besoins de la gestion, de sa commande, et plus généralement pour les besoins de la gestion client.

Ce traitement est fondé sur l'exécution du contrat de vente auquel l'adhérent est partie.

Certaines données pourront également être demandées à l'adhérent pour permettre l'envoi d'offres commerciales. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime du GIE Skiogrande à développer ses activités. Dans cette hypothèse, le consentement de l'adhérent est nécessaire.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné au GIE Skiogrande.

Le traitement de ces données est effectué sous la responsabilité du GIE Skiogrande, représenté par son Président.

Les données collectées sont conservées sur une durée de 5 ans pour les données collectées pour la gestion de commande d'une part et relatives à des fins de prospections commerciales d'autre part.

A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent dispose sur ses données personnelles d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition.

Il peut exercer ses droits par courrier en contactant le GIE Skiogrande (cf Art 3)

Aussi, l'adhérent est informé qu'il a également la possibilité d'introduire une réclamation directement auprès de l'autorité de contrôle. Toutes les informations sur le site internet www.cnil.fr.

Enfin, toutes les données bancaires demandées à l'adhérent lors de la passation de la commande sont protégées par un procédé de cryptage certifié. Le GIE n'a pas accès à ces données.

17. Droits de propriété intellectuelle

L'adhérent n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du GIE Skiogrande.com et/ou des sociétés d'exploitation.

18. Dispositions diverses

Le GIE Skiogrande.com se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Ces modifications seront notifiées par courrier électronique à l'adhérent un mois avant leur entrée en vigueur, sauf en ce qui concerne les modifications de tarification des accès aux remontées mécaniques des domaines skiables, lesquelles sont immédiatement applicables. En cas de refus par l'adhérent des modifications apportées, celui-ci pourra procéder à la résiliation de son adhésion dans les conditions définies à l'article 13 ci-avant.

Dans le cas où les présentes conditions générales seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation / d'application de l'une quelconque des dispositions présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions générales sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les Tribunaux compétents.